

Sainte-Thérèse, le 25 mars 2021

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès aux documents concernant le lot 3 523 195, chemin de La Côte
Sud à Boisbriand
V/Réf : 21.4946.PHI-B

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, datée du 4 mars dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 10 juin 2016, 5 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (6)

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Laurentides

1 Identification

Date de l'inspection : 2016-06-10

Heure d'arrivée : 11 h 10

Heure de départ : 11 h 45

Inspecteur : Dominic Bélanger

Accompagné de :

N° intervention : 301035710

Type d'intervention : Inspection

N° gestion documentaire : 7510-15-01-00504-00

N° du rapport d'inspection : 401387902

N° demande : 200457192

Type de demande : Plainte à caractère environnemental

But de l'inspection : M-PL / Boisbriand / Lot 3 523 195

Vérifier le bien-fondé de la plainte du 20 mai 2016 concernant l'enfouissement de blocs de béton et matériaux secs

Lieu inspecté

Nom du lieu : Gravel excavation inc.

Nom usuel du lieu : anciennement 9095-1575 Québec inc.

N° du lieu : X2135115

Type de lieu : terrain sans usage précis

Localisation du lieu inspecté :

Cadastré du Québec : 3 523 195

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,625385633700;-73,908472005800

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Gravel Excavation inc.	propriétaire	59, rue Marius-Warnet Blainville (Québec) J7C 5S3	Y2075580

Conditions météo

Soleil et passages nuageux 20°C

Personnes rencontrées

SO

Plainte

SO

Plaignant rencontré :

oui

non

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 2

Nombre de photos annexées au rapport : 2

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Dominic Bélanger avec un appareil photo de type Canon PowerShot A490. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-15\beldo01\7510-15-01-00504-00\2016-06-10

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées

SO

Autres pièces annexées au rapport <input type="checkbox"/> SO		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte		carte cadastrale
<input checked="" type="checkbox"/> Autre		Rôle de taxation; Mise en demeure No dossier 2016-00265; registraire des entreprises du Qc

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

3 Description de l'inspection

Sur place, je suis seul. C'est un terrain non habité, en dessous d'une ligne de pylônes électrique d'Hydro-Québec. J'observe un remblaiement qui est en cours. Sur une superficie d'environ 150m², et environ 30 centimètres d'épaisseur, il y a une couche de pierre de taille et blocs de béton qui est étendue. Elle est recouverte d'une couche de 10 centimètres de gravier 0-3/4 po. Ce n'est pas récent; il y a de la végétation qui commence à croître sur le gravier. Les blocs apparents ont moins de 30 centimètres de longueur.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

Au bureau, une vérification administrative me permet de confirmer que le terrain appartient à Gravel excavation inc.

Le 28 juillet 2016, nous recevions à la direction régionale une copie de la mise en demeure de la ville de Boisbriand transmise à l'exploitant concernant cet épisode. Elle lui demande de retirer les matériaux du site d'ici le 28 août 2016.

5 Conclusion

Lors de l'inspection, un manquement à la LQE de constaté, soit article 66, alinéa 2;

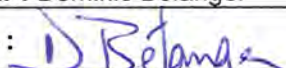
Par contre, la ville de Boisbriand a déjà entamé des procédures légales auprès de l'exploitant pour cet épisode.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Dominic Bélanger

Signature :  Date de signature : 2016-09-12

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Éric Gauthier  Fonction : chef d'équipe secteurs industriel et municipal

Signature :  Date : 2016/09/23

Commentaires :



